Une riche voleuse a été prise à Paris

C'est la femme d'un assassiné qui fit fortune à Marles-les-Mines

Paris, 28. — On arrêtait cet après-midi, dans un grand bazar de Paris pour vol de 43 fr. 75, une dame, la veuve F., habitant Paris. Mme F.. fut fouillée et l'on trouva sur elle une somme de 98.000 fr. dont 96.000 en bons de la Défense Nationale.

M. Finelle, juge d'instruction, interrogea Mme F... et celle-ci déclara qu'avant de mourir son mari assassiné le 14 Janvier 1919 à Marles-les-Mines (Pas-de-Calais) lui confia cette somme qu'ils avaient gagnée ensemble dans le commerce de vins.

Le juge d'instruction va faire prendre des renseignements à Marles-les-Mines.

ROUBAIX

RÉDACTION : 38, rue Pauvrée. Tél. 9-51
DÉPOT GÉNÉRAL : 13, rue du Bassin

CHUTE GRAVE

M. Pierre Dreelinck, 62 ans, concierge et veilleur de nuit à l'usine Lepoutre, rue Saint Antoine, 22, avait pris son service, lundi soir, vers 10 heures, comme d'habitude. En effectuant une ronde, il tomba accidentellement dans un escalier et resta inanimé sur les derniers degrés. M. le docteur Delehousse fut mandé en hâte. Le praticien trouva le malheureux sous le coup d'une violente commotion cérébrale et constata des plaies du cuir chevelu et de la face. Il craint, de plus, une fracture de la base du crâne.

Dreelinck a été transporté, dans un état grave, à la Fraternité.

LES MÉFAITS DE LA NEIGE

M. Edouard Grumiaux, 73 ans, rue des Ogiers, cour Dhalluin, 14, se rendait à son travail, hier matin, lorsque, passant rue Boucher-de-Perthes, il glissa dans la neige et tomba.

M. le docteur Desrousseaux a constaté une hémarthrose du genou gauche et a fait transporter le blessé à l'hôpital.

GENDRE BOXEUR

Des agents ont été requis, vers 9 h. 30 du soir, par M. Deffrennes, demeurant rue de la Conférence, cour Vanderhaeghen, 1, pour intervenir dans une discussion survenue entre lui et son gendre, le sieur Emile Vanmarck, demeurant rue Jacquart, 108, lequel faisait usage d'arguments « frappants ». Une enquête est ouverte.

LE FEU A L'USINE

Un commencement d'incendie s'est déclaré, la nuit précédente, vers 2 heures du matin, au tissage de la rue des Champs. Une étincelle tombée d'un poêle, avait communiqué le feu à une rame de coton qui a été détruite.

Le feu a été éteint par le personnel avant l'arrivée des pompiers.

GRAND PRIX
RHUMATISME
GOUTTE, SCIATIQUES, LOMBAGES DOULEURS ARTHRITIQUES
Ne vous livrez à aucune expérience, ne faites aucun traitement avant de vous renseigner sur les effets surprenants de la LIQUEUR TAILLIAR et du DIURIC ARTAIL
Traitement le moins coûteux
Demander Brochure et Attestations
Pharm. TAILLIAR, 77, Rue Réthondes - LILLE

AUX JEUNES SOLDATS MUSICIENS

Le chef de musique du 170e régiment d'infanterie nous informe que des places sont réservées dans la musique du régiment aux jeunes gens capables de faire de suite une première partie dans une musique militaire, ou jouant très bien d'un instrument à vent ou à cordes, qui désireraient s'engager.

Ces engagements peuvent être reçus à toute époque de l'année.

Indépendamment de la solde spéciale des troupes d'occupation, il serait laissé aux jeunes engagés toutes facilités pour suivre les cours du Conservatoire de Strasbourg (directeur, M. Guy Ropartz), que suivent avec succès de nombreux musiciens du régiment.

Pour tous renseignements supplémentaires, s'adresser au chef de musique du 170e R. I. à Strasbourg-Kehl.

L'UNION DES SOCIÉTÉS DE GYMNASTIQUE DE FRANCE A CONSTITUÉ SON BUREAU.

A l'issue du 88e Congrès de l'Union des Sociétés de gymnastique de France, le bureau de l'Union a été constitué. Président d'honneur, M. Loubet, ancien président de la République; président, M. Charles Cazalet.

Parmi les vice-présidents, on remarque M. Wachmar, de Lille, et parmi les membres, M. Piesvaux, de Roubaix.

LES MARIAGES DE LA SAINT-ELOI

Comme 40 mariages sont inscrits pour le samedi 2 décembre, M. H. Thérin, adjoint au Maire de Roubaix, officier de l'Etat-Civil, procèdera aux unions de 10 heures à 1 heures et demie.

AMICALE PIERRE-DE-ROUBAIX

Mercredi, à 7 heures 30, à l'Ecole, réunion du Comité directeur et de la Commission de tir. Objet : Concert-bal du 10 décembre ; Championnat de tir de l'U. R. S. E. R.

Le Comité prévient les membres de l'Amicale qui ne sont pas encore possesseurs de leurs cartes de l'Association et de la Fédération qu'ils peuvent la retirer tous les jours de semaine, de 19 à 20 heures et le dimanche de 8 à 12 heures, chez M. Louis Décottignies, rue de Rocroi, c. Dillies, 42. A noter que la carte fédérale 1923, sera exigée au contrôle du bal de la Fédération, qui sera donné le 9 décembre prochain, dans la salle des fêtes de la rue de l'Hospice.

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS

Le banquet annuel est définitivement fixé au dimanche 10 décembre. Il aura lieu au Café Pandore.

Cette réunion qui sera placée sous la présidence de M. Jules D'Halluin fils, promet d'être très attrayante, en raison du nombre d'adhésions reçues jusqu'à ce jour, et de la qualité exceptionnelle des artistes qui ont promis leur concours.

Les adhésions peuvent encore être adressées au Président, 40, rue Pauvrée, jusqu'au mercredi 6 décembre.

LE BANQUET DE L'AMICALE DES ARTS

A l'occasion de l'inauguration du nouveau terrain de sports de l'Amicale, un grand banquet par souscription aura lieu le dimanche 10 décembre, à 13 heures 30, au Café de la Laiterie (Parc Barbieux). La cotisation a été fixée à 20 francs.

Les adhésions sont reçues par tous les chefs de section et au siège, 108, rue des Arts, jusqu'au 6 décembre, dernier délai absolu.

Le Comité espère que pour cette circonstance exceptionnelle nombreux seront les Amicalistes qui voudront assister à cette fête. Les Dames, comme d'habitude y sont cordialement invitées.

« LES CONQUÉRANTS » A L'HIPPODROME

L'imprésario Ch. Baret a eu une idée particulièrement originale en donnant, dans les représentations de son cycle, « Les Conquérants » ou « les Rois de l'air », la belle pièce de M. Charles Méré.

Une interprétation de premier ordre réunit les noms d'André Méry, de Paul Amiot, de Darcey et contribue au succès de cette œuvre admirable qui sera donnée le dimanche 10 décembre (matinée) à l'Hippodrome.

PRIME GRATUITE

Un grain de Vetz avant le repas du soir constitue le meilleur laxatif dépuratif nettoie intestins, estomac et élimine les toxines. Sur simple demande, 11, rue Joseph Bara, Paris, on reçoit gratis un échantillon qui permet de se rendre compte de la supériorité incontestable et économique de ce merveilleux produit.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville
Téléphone 9-85

LA GRANDE HARMONIE FÊTE LA SAINTE-CÉCILE

Selon la coutume, la Grande Harmonie a donné à l'occasion de la Sainte-Cécile, une audition publique à l'église Saint-Martin. Ceux des amateurs qui y ont assisté s'accordent à reconnaître que la brillante phalange est actuellement dans une forme qui en fait l'égale des principales musiques d'harmonie de France et de Belgique. Trois compositions d'une égale envergure et d'ailleurs fort différentes de caractère étaient au programme : deux morceaux de «Antar», la Marche au Désert et l'Apothéose, chef-d'œuvre de M. Henri Maréchal ; le prélude de « Lohengrin », de Wagner, et la tumultueuse et puissante ouverture de « Gwendoline », de notre grand maître Emmanuel Chabrier.

Dans l'interprétation de ces difficultueux ouvrages, M. Estyle qui, depuis sa nomination à la direction du Conservatoire de Roubaix, a su se faire une réputation aussi enviable que méritée, a remporté le plus grand succès, ainsi que les vaillants instrumentistes qu'il conduit.

LE BANQUET

Le banquet réunissait à 20 h. 30, au Cercle de l'Industrie, les membres de la Grande Harmonie et leurs invités.

M. le Dr Dupré présidait, entouré de MM. Emile Fournier, président ; Abel Estyle, directeur ; Thérin, adjoint au maire ; Fray, secrétaire général de la Mairie ; Noyon, Dussaussoy, Lecomte, Dillies, etc.

A l'heure des toasts, M. Fournier a remercié l'Administration municipale de la sollicitude dont elle ne cesse de donner des preuves à la Grande Harmonie.

M. le Dr Dupré, après avoir rappelé avec émotion le souvenir de l'homme remarquable que fut M. Catteau, l'ancien président, a tenu à féliciter la Société de persévérer dans la voie qu'elle s'est tracée et qui doit la mener à des succès de plus en plus brillants.

M. Estyle, en l'honneur de qui les assistants venaient de chanter un vivat, a voulu rejeter l'honneur du succès de la matinée sur ses collaborateurs parmi lesquels il compte les chefs de pupitre de talent.

Après, M. Willems, sergent-major, M. Vandaele, au nom de la Presse et au nom du « Tir National », dont il est l'infatigable directeur, a tenu les propos les plus élogieux sur la phalange d'artistes qui honore Roubaix et la remercie du concours qu'elle doit assurer aux prochaines Grandes Fêtes de l'Amitié Franco-Belge, qu'il a la charge d'organiser.

Un concert fort goûté termina la soirée, après que le Dr Dupré eut épinglé la médaille d'honneur sur la poitrine de MM. Victor Vandeputte et Alphonse Aerichs.

ACCIDENTS DU TRAVAIL.

Chez M. Fouan, peigneur, rue de Roubaix, un ouvrier, Charles Dumortier, 31 ans rue du Vieux-Bureau, 69, à Wattrelos, a eu le pouce écrasé en plaçant la courroie sur la poulie. Trois semaines de repos.

— Chez MM. Ladesous frères, constructeurs, rue du Pont-de-Neuville, un manœuvre, Fidèle Goudaille, 25 ans, demeurant à Hérinnes (Belgique), a reçu une pièce de fer sur le pied gauche. Trois semaines de repos.

— Chez M. Duvivier, imprimeur, rue du Haze, un apprenti, Eugène Leclercq, 14 ans, rue de l'Epidème, 65, a eu l'index droit pris dans la machine, plaie. Trois semaines de repos.

ACCIDENT DE ROULAGE

Hier vers 17 h., M. Duvillier-Desurmont, domicilié rue Winoc-Chocquel, revenait en auto de la direction de Roubaix. Place Sébastopol, une voiture attelée d'un cheval appartenant à M. Lepers, cultivateur à Bondues, se dirigeait dans le même sens. Au passage de l'auto, le cheval effrayé se jeta sur l'avant de la machine et se blessa légèrement à la jambe gauche arrière.

L'auto a été endommagée mais peu sérieusement.

GRÈVE TERMINÉE

Les 21 ouvriers mélangeurs de la maison Barrois-Lepers, négociant, rue de Roubaix, 17, qui s'étaient mis en grève le 18 courant, ont repris le travail hier matin, après avoir obtenu une légère augmentation.

LES EMPLOYÉS ET LES HUIT HEURES

Les employés occupés dans les maisons de Détail (sauf l'alimentation) se sont réunis lundi soir au siège du Syndicat des Employés.

M. Salomon leur a fait un exposé de la question de l'application de la loi de huit heures, telle qu'elle ressort notamment des délibérations de la Commission Mixte qui s'est réunie au Ministère du Travail les 9 et 10 courant.

Le projet de décret, loin de satisfaire leurs aspirations légitimes, a soulevé maintes protestations.

Invités à désigner leurs délégués à la réunion qui se tiendra à l'Hôtel de Ville le 29 courant, tous les employés présents se sont récusés par crainte de représailles patronales.

Ils ont chargé le Conseil Syndical de les représenter à la réunion du 29 courant et de défendre leurs intérêts auprès de la délégation patronale.

GROUPE DES MUTILÉS DE TOURCOING ET SES CANTONS

Au cours de l'Exposition des projets du Monument aux Morts et avec l'approbation de l'Administration Municipale, le Comité d'Organisation avait déposé un tronc dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, afin que les visiteurs puissent y mettre leur obole, dont le produit total était destiné au Groupe des Mutilés de Tourcoing et ses cantons.

Ce dernier vient de recevoir du Comité d'organisation le montant de ces offrandes, s'élevant à la somme de 361 fr. 70, pour être versée à sa Caisse de Secours.

La Commission des Mutilés tient à adresser ses plus sincères remerciements à l'Administration Municipale, au Comité d'Organisation, ainsi qu'à la population tourquennoise, qui a manifesté, une fois de plus, sa vive sympathie envers nos glorieuses victimes de la guerre.

FESTIVITÉS DE LA SAINT-ELOI

Dans un précédent numéro, nous avons relaté les différentes attractions figurant au programme. Une erreur involontaire a fait donner par les organisateurs le nom de M. Dujardin, pour la direction de la « Clique scolaire ». C'est M. Louis Pourcelle qui assume depuis quelque temps cette tâche et qui dirigera, samedi prochain, cette excellente phalange, à la retraite aux flambeaux.

Bon nombre de notabilités ont promis d'honorer de leur présence le gala de bienfaisance au profit du Foyer des sourds-muets des Flandres, avec un programme sensationnel. Tel qu'il est promis, nous ne doutons pas qu'il n'y ait affluence samedi soir, dans le Hall de la Bourse du Commerce.

AU THÉATRE MUNICIPAL

Jeudi 30 novembre, à 8 heures 15 précises, « M. Césarin, Ecrivain public ».

Dimanche 3 décembre, matinée de gala à trois heures, avec le concours de Mme C. Baron, de la Gaîté-Lyrique ; de Mme Léa de Perre, de la Gaîté-Lyrique ; de M. Bogelli, de l'Opéra-Comique et de M. Bourgey, de l'Opéra de Nice : 1. « Philémon et Beucis », opéra comique, de Ch. Gounod ; 2. « La Navaraise », drame lyrique de J. Massenet.

La location est ouverte comme d'usage.

L'huile la plus agréable par sa saveur et son bouquet c'est
l'Huile des Bénédictins
En vente partout

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

EN TRAVAILLANT. — A l'usine Kuhlmann, Emile Cottenier, 42 ans, débardeur, a eu le gros orteil droit écrasé par une benne, et J.-B. Meunson, 40 ans, manœuvre, a eu deux doigts de la main droite écrasés entre un rail et une berline.

Pour chacun, incapacité de travail de plusieurs semaines.

CONTRAVENTION. — La police a dressé procès-verbal pour ivresse à Maria W..., de Roubaix.

CONTRE LES EXPULSIONS. — C'est dimanche prochain 3 décembre qu'aura lieu à Wattrelos la grande manifestation des locataires contre les expulsions arbitraires.

Le départ aura lieu à 10 h. 30 très précises de la Maison du peuple, 100, rue de Tourcoing. A l'issue de la manifestation, à 11 h. 30, sur la Grand'Place, grand meeting de protestation, avec le concours assuré des différents orateurs des syndicats des locataires de la région, entr'autres L. Blémant, du syndicat des locataires de Valenciennes, conseiller général du Nord ; Maurice Maurin, délégué permanent du syndicat des locataires de Paris.

Tous les locataires de Wattrelos et de la région se feront un devoir de venir manifester contre ces expulsions iniques, en ce temps d'hiver, qui paraît s'annoncer rigoureux.

Locataires, sans distinction d'opinion, venez tous à la manifestation. Pour cette juste cause, montrons notre union, et faisons remuer les Pouvoirs publics en notre faveur.

Le Comité organisateur.

MUSIQUE MUNICIPALE. — La Musique Municipale célébrera la fête de Sainte-Cécile dimanche 3 décembre.

BUREAU D'ASSISTANCE. — Mlle Monlot Marie, venant d'Haubourdin, dont l'adresse est inconnue à Wattrelos, est invitée à se présenter d'extrême urgence au Bureau d'assistance, 5, rue Jean Jaurès, pour retirer un bon d'allocation.

« LA GAULOISE ». — Les gymnastes et les membres de la Commission technique sont priés d'être tous présents à la répétition de ce soir mercredi. Dispositions à prendre pour les épreuves de dimanche prochain.

WASQUEHAL

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la manufacture de couleurs, Adolphe Vandendorpe, rue Négrier, 26, à Croix, a reçu des plaies contuses de la main droite en manœuvrant un fût. Trois semaines de repos. Docteur Swynghedauw.

A la manufacture de Saint-Gobain, l'ouvrier Henri Favier, 36 ans, 2, rue Hoche, a été brûlé aux yeux par une étincelle électrique. Brûlures superficielles des deux yeux nécessitant un repos de 12 jours.

A la même usine, Achille Vandenbulcke, 59 ans, 25, rue Carpeaux, à Roubaix, est tombé d'une échelle et s'est fait des plaies contuses du sommet de la tête et une entorse tombaire. 15 jours de repos. Docteur Butin.

A la teinturerie Hannart frères, Marie Noncle, 48 ans, rue de Mercq, 25, à Wacquehal, a glissé et, dans sa chute, s'est fait des contusions du genou et du poignet gauche. 15 jours de repos. Docteur Butin.

A la mégisserie Charles Laby, teinturier, 36 ans, 41, rue Jacquart, à Fiers-Breucq, a heurté de la tête la déclanche de son métier et a contracté un hématome du sommet de la tête nécessitant un repos de 12 jours. Docteur Butin.

PROBITÉ. — Une belle fourrure a été trouvée en gare de Croix dimanche soir, par Mme Verpoort, 8, impasse Diderot, à Wasquehal, où elle est tenue à la disposition de sa propriétaire.

DUCASSE A PIERROTS. — Dimanche 3 et lundi 4 décembre, grande ducasse à pierrots chez Albert Sadaume « A la Cloche », sur la place de Wasquehal.

ETAT-CIVIL. — *Publications.* — Jean Dumont, journalier, et Angèle Dewert, bobineuse à Roubaix ; Marcel Pluquin, chauffeur, et Angèle Dewas, ménagère à Croix.

CROIX

Réunion du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal de Croix s'est réuni mardi sous en séance publique, sous la présidence du Maire. Le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion, approuvé.

Un vœu en faveur de la libération de Marty, de tous les condamnés militaires, politiques et faits de grève est voté à l'unanimité.

RUE Jules GUESDE. — Le Maire communique que le changement de nom de la rue de l'Ermitage est accepté.

EXPULSION DES LOCATAIRES. — 10 baraquements étant offerts pour les locataires sur le point d'être expulsés, ces derniers auront à charge de trouver un terrain en location, attendu que la Ville n'en possède pas.

HABITATIONS A BON MARCHE. — La part de la commune dans les bénéfices du ravitaillement pour la construction des maisons à bon marché étant de 229.0 fr. le Conseil accepte cette somme et prendra tous renseignements nécessaires pour construire le plus de maisons possible et habitables.

CONGÉ AUX ECOLES. — Les 6 jours supplémentaires sont proposés de la façon suivante : 1, le lundi de la Mi-Carême ; 1, le 1er mai et 4 jours les 30 et 31 décembre, 2 et 3 janvier.

ECLAIRAGE PUBLIC. — La Compagnie du Gaz a soumis un projet pour l'installation des allumeurs automatiques, celle-ci coûterait environ 35.000 francs, l'avance en serait faite par la Compagnie et la Ville profiteraient de cette installation, d'une économie de 50 francs par bec et par an y compris l'amortissement, en 15 ans, des frais d'installation.

ECLAIRAGE DES RUES PARTICULIERES. — La situation des locataires et propriétaires ne permettant pas actuellement de discuter les frais d'éclairage et pour donner suite à ce qui avait été commencé en 1913-1914, l'éclairage des rues particulières se continuera par 35 à 40 nouvelles lanternes à installer dans les différents quartiers. Avec l'allumage automatique la Ville espère qu'il n'en résultera aucune dépense supplémentaire pour le budget.

AVENANT A LA CONVENTION AVEC LA COMPAGNIE DU GAZ. — Les nouveaux prix basés à proportion du prix du charbon, des prix de journée de travail et des frais généraux est approuvé, d'autant plus que cette application est faite depuis la guerre.

BUREAU DE POSTES. — L'Administration des Postes et Télégraphes demande l'avis du Conseil pour le transfert au n. 53 de la rue Jean Jaurès. Après examen des projets, considérant que les employés auront l'espace suffisant pour l'hygiène et de même pour la salle du triage pour les facteurs ; que la salle réservée au public sera d'environ 3 m. sur 5 m., que 3 guichets dont un de secours seront installés, que les abonnés ainsi que pour les échantillons existeront, que la cabine téléphonique sera séparée du public — le Conseil donne un avis favorable.

ASSURANCE CONTRE LES RESPONSABILITES COMMUNALES.— Un contrat est accepté avec la Société la « Mutualité Générale » contre la responsabilité communale à des tiers et dans les services de l'Administration Municipale.

AFFICHAGE PUBLIC. — Le contrat passé avec la Société « L'Agence Nationale » étant terminé, l'Administration est autorisée à traiter dans les meilleures conditions avec la dite Société.

OUVERTURE DE CREDITS. — Assistance aux vieillards pour les 1914, 1915, 1916, 1917 et 1918; la somme de 39.110 fr.03 est acceptée. Habillement des gardes, 1.175 fr. : timbres recette municipale, 210 fr. 35 ; hospitalisation et sou de poche aux vieillards, 327 fr. 72 ; contribution de la maison, 66, rue Jean Jaurès, 362 fr. 29 et 6.853 fr. 14 pour plan d'embellissement et agrandissement de la ville à M. J. Grebert, architecte, ces divers crédits sont approuvés.

BUDGET ADDITIONNEL 1921. — Après avoir ajouté les dépenses suivantes : Bibliothèque Municipale, 2.000 francs ; transformation de la Mairie et plafonnage du deuxième étage, 6.000 francs; indemnité de logement au personne enseignant, 8.000 francs ; habillement pour les Sociétés de musique, 10.000 francs; éclairage des rues particulières, 873 fr. 51, le budget s'équilibrent en recettes et en dépenses à 243.763 fr. 73 est approuvé.

VOIES FERREES E LA C. I. M. A. — Le Conseil autorise des modifications aux dits raccordements.

ENERGIE ELECTRIQUE, AVENANT. — Le Conseil, considérant que les demandes faites pour obtenir des projets à soumettre pour l'éclairage électrique étant restée sans suite de la part de la Société d'Energie Electrique du Nord et n'ayant encore reçu aucune proposition ni projet en ce qui concerne l'éclairage électrique, le Conseil renvoie l'avenant aux Commission, pour être examiné en même temps que la question d'éclairage et décide de réclamer à nouveau des projets.

Avis favorable est donné pour l'organisation syndicale de la chasse.

Le huis-clos est prononcé pour examen des diverses questions d'assistance.

ETAT CIVIL. — *Naissance.* — Nelly Barrois, rue Courbet, Cité Saint-Eloi, 6.

Décès. — Ludofa Caretta, 47 ans, parqueteur, rue du Progrès, 7. — Marie Féret, 80 ans, s. p., rue de Belfort, 24.

LANNOY

LA DIVE BOUTEILLE. — Ayant fêté plus que de coutume la Saint-Lundi, M. Auguste Decomninck, 45 ans, domicilié à Néchin (Belgique), déambulait, en zigzaguant, Grand'Place. La gendarmerie lui dressa contravention pour ivresse, accompagnée d'une seconde pour défaut de visa de feuille d'immatriculation. En outre, M. Boudrenghien, cabaretier, rue Nationale, a récolté un procès-verbal pour avoir servi à boire à un homme ivre.

LYS-LEZ-LANNOY

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — La consultation des nourrissons aura lieu jeudi, 30 novembre, de 10 à 11 h., école des garçons, rue de la Mairie. Prière aux intéressées de prendre note du changement d'heure.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — La consultation des nourrissons aura lieu à l'école des garçons jeudi 30 novembre, de 10 heures à 11 heures.

HEM

LE CHIFFRE D'AFFAIRES. — La taxe sur le chiffre d'affaires sera perçue mardi, 5 décembre : chez M. Duquesne, Hem-Bitur, de 8 h. 30 à 11 h. ; chez M. Jansoone, débit de tabacs, aux Trois Baudets, mêmes heures ; chez M. Duquesne, auberge de l'Hempenpont, mêmes heures également.

MOUVAUX

LA SAINTE-CECILE. — La Musique Municipale a fêté dignement dimanche la fête de Ste-Cécile. Après une sortie en ville, les musiciens se rendirent au siège de la Société, 104, rue de Lille, pour assister au traditionnel banquet, présidé par M. Duhem, maire. Des discours furent prononcés par M. Duhem, maire ; MM. Florimond Surmont et Jules Verbrugge, président et secrétaire de la Société.

Dans une délicate allocution, M. A. Guillaume, directeur-chef de la Société, remercia les Sociétaires de leur dévouement apporté durant l'année écoulée ; il se dit heureux de se trouver parmi eux en la circonstance. Il constata amèrement les pertes subies par les Sociétés musicales au profit exclusif des Associations sportives et il fit un vibrant appel aux jeunes pour combler les vides, préjudiciables à la gaieté de nos cités laborieuses.

La fête se termina ensuite par un grand bal dans la salle de danse de la Société.

ETAT CIVIL. — Décès. — Brismoutier Jeanne, 6 semaines, rue de Roubaix, 48.

LEERS

UN VOL D'ARMES. — Un malfaiteur a découpé un carreau de la fenêtre du magasin de M. Albert Desmet, rue de Roubaix, marchand de vélos et armes, et s'est introduit dans ce magasin. Il a fait main basse sur deux fusils de chasse et neuf revolvers d'une valeur de 12.000 francs. M. Desmet qui n'a pas de soupçons, a déposé plainte à la gendarmerie de Wattrelos.

CROIX DE GUERRE. — La croix de guerre vient d'être décernée au soldat Omer Laroze, du 9e régiment de ligne belge. Nos félicitations à ce brave.

« LA SAINT-VAAST ». — Le Comité fait connaître que les répétitions de gymnastique reprendront à dater de ce jour avec le même horaire qu'autrefois.

FOREST

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal s'est réuni samedi, 15 novembre, sous la présidence de M. Chuffart, maire. MM. Nys, adjoint, Leroy et Dehert étaient excusés. M. Wattel est désigné comme secrétaire. Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

L'Association des Anciens Elèves, qui organise, pour le 25 décembre, une fête scolaire avec cadeaux en nature offerts aux élèves des écoles communales, sollicite le concours de la Municipalité. Le Conseil vote un crédit de 700 francs.

MM. Chuffart et Wattel sont désignés pour procéder à l'achat des divers objets pour cette fête.

Quelques questions portées à l'ordre du jour sont soulignées et la séance est levée à 20 heures 30.

L'ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ELEVES. — Dimanche, 26 novembre, à 10 heures, a eu lieu, dans une salle de l'école des garçons, l'assemblée générale de l'Association amicale des Anciens Elèves, sous la présidence de M. Chuffart, maire de la commune qui, en ouvrant la réunion, remercie les nombreux membres de leur présence, puis le trésorier, M. Stiens, rendit compte de la situation financière qui est très florissante. Après examen de l'ordre du jour de l'assemblée générale du Conseil d'administration qui se réunira jeudi, 30 novembre, à 14 h., à Lannoy, école Michelet, rue Nationale, Mme Devaux, M. Devany, M. Nys, sont nommés délégués pour y représenter l'Amicale de Forest.

Le président rend compte de la décision prise par le Conseil municipal au sujet de la demande faite par l'Amicale relative à l'Arbre de Noël. L'assemblée vote 300 francs qui, ajoutés aux 700 francs, permettront l'achat de quelques vêtements pour chaque élève. M. Devany, instituteur, M. Stiens, Mme Bouchet, institutrice, sont désignés pour être adjoints à la Commission d'achat du Conseil municipal.

Sur la proposition de M. Valgraselle, vice-président, on décide l'organisation, pour 1923, d'un grand concours à la carabine auquel seront conviées toutes les Amicales du canton. Une série de petits concours commenceront à partir du 1er dimanche de janvier.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — La perception de la taxe sur le chiffre d'affaires aura lieu vendredi, 1er décembre, à la Mairie Blanche, de 13 h. 30 à 16 h.

TOUFFLERS

TENEZ VOS CHIENS. — Marchand de charbons à Touffiers, route de Méchin, M. Louis Delannoy s'est vu dresser contravention pour divagation de chien.

LILLE

Société d'Etudes radiotélégraphiques du Nord de la France

Au cours de la dernière séance, laquelle fut présidée par M. Pouillet, la Société a décidé de faire savoir dorénavant dans les convocations, le sujet de la discussion de la prochaine séance. Par exemple, à la réunion du dimanche 10 décembre, la discussion portera sur l' « Antenne ». Chaque membre donnera son avis, et les caractéristiques de sa propre antenne.

Les cours de T. S. F. faits par M. Pouillet, à la Faculté des Sciences (Institut de Physique), commenceront le 3 décembre 1922. Ils seront gratuits pour les membres de la S. E. R. N. F. Mais il sera prudent de se faire inscrire à cause du nombre restreint de places disponibles.

Plusieurs fabricants et marchands d'appareils de T. S. F. feront aux membres de la Société, une réduction de 5 à 10 %. La liste en sera tenue à jour à la bibliothèque.

La S. E. R. N. F. a le projet d'organiser, vers le mois de janvier, une vente générale d'appareils de sans fils.

Elle invite les amateurs qui ont des appareils de T. S. F. inutilisés, de se faire inscrire pour cette vente et, s'ils le peuvent, de mettre ces appareils aux vitrines de la S. E. R. N. F., où les acheteurs pourront les voir et même en débarrasser les propriétaires d'ici là.

DISTINCTION MÉRITÉE

Hier, à 18 heures, M. Perny, chef de la sûreté, a remis à l'agent de sûreté René Legrand la médaille de dévouement pour deux sauvetages d'enfant opérés en 1915, et pour avoir arrêté, en 1920, un attelage.

VALENCIENNES

Une grave affaire de mœurs

TROIS ARRESTATIONS

La police Valenciennoise a eu à s'occuper, pendant toute la journée de mardi, d'une grave affaire de mœurs.

Elle a, sur l'indication d'une nommée Suzanne Mathé, 19 ans, servante, procédé à l'arrestation de la femme Rousselle, née Anna Damidot, 32 ans, tenancière du café-hôtel de Bruxelles, 2, Boulevard Froissart.

Les faits reprochés à la femme Rousselle sont des plus graves ; elle forçait ses bonnes à se prêter à la complaisance de certains clients.

Le patron interrogé également déclara qu'il ignorait tout ce qui se passait dans son établissement.

D'autres filles, peu intéressantes, Amélie Coutelet, 22 ans ; Louise Béroger, 34 ans ; Marie Renard, 47 ans ; Nelly Cambray, 21 ans, furent amenées au poste et devant M. Redaud, commissaire central, fournirent de longues explications.

Dans la soirée, toute cette jolie bande fut déférée au Parquet.

Après interrogatoire, les époux Rousselle et Marie Renard, furent maintenus en état d'arrestation et écroués.

UNE DISPARITION

Depuis trois jours, la jeune Marie Blackman, 13 ans, dont les parents habitent 22, cité Lebrun, n'a pas reparu au domicile paternel. Voici son signalement : corpulence assez forte, blonde, vêtue d'une robe rose, souliers à lacets.

Des recherches pour la retrouver sont effectuées.

UNE AGRESSION AU BAL

Se trouvant au bal du Faubourg de Cambrai, Olivier Marchand, 31 ans, chauffeur, 31 Faubourg de Cambrai, fut interpellé par le journalier Emile Ignas, même lieu qui, après l'avoir jeté à terre, lui porta de nombreux coups de poing et de pied. Plainte a été déposée à la police qui procède à une enquête.

DANS LE GENIE

M. Nicol, officier d'administration de 2e classe à la chefferie du génie de Valenciennes, est affecté à celle de Belfort.

VANDALISME

La police recherche le vandale qui, la nuit dernière, brisa Avenue Désandrouin, un jeune arbuste.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

ANZIN

LES HONNETES GENS. — M. Houdart Henri, dit « Le Lillet », demeurant coron des Ibs, a trouvé rue de Saint-Amand, près du passage à niveau, un porte-monnaie renfermant une petite somme d'argent, ainsi qu'une petite chaîne avec clé. Il s'est empressé d'aller déposer sa trouvaille au commissariat où le propriétaire peut en reprendre possession. Toutes nos félicitations.

SAINT-AMAND

UNE AGRESSION. — Lundi vers 19 h., Mme Paul Villers, femme de l'administrateur de la Faïencerie de la Gare, qui regagnait son habitation, rue Mathieu-Dumouriez, a été attaquée au coin de la mairie qui après l'avoir renversée, voulut la dévaliser. Aux cris poussés par Mme Villers, les habitants de la rue accoururent, mais l'agresseur prit la fuite.

La police le recherche activement.

DOUAI

COLLISION D'AUTOS

A l'angle des rues Saint-Jacques et Jean-de-Douy, l'auto de M. Collot est entrée en collision avec celle de M. Dupuich, garagiste. Les dégâts, purement matériels, sont peu importants.

MAUVAISE CHUTE

M. Alfred Crunelle, cocher de place, est tombé de son siège en passant rue Saint-Christophe, et s'est blessé assez fortement à la tête.

UNE RIXE ENTRE ETRANGERS

La nuit dernière, vers 11 heures du soir, une rixe a mis aux prises, rue de Bellain, un Grec, un Belge et quatre Italiens.

Des horions sérieux furent échangés.

Un Italien lança son stylet au ventre du Belge qui, par un heureux hasard, ne fut pas atteint.

L'arrivée des agents mit tout ce monde en fuite. Le Belge, un nommé Barras, a été entendu par la police.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

AULNOYE

Accident mortel sur la voie ferrée

Le 25 novembre, vers 7 heures du matin, le corps de M. Carré Jules, 56 ans, demeurant à Aulnoye, a été trouvé sur la voie ferrée au kilomètre 19700, en face de l'usine Montbard.

On suppose que le malheureux aura utilisé la voie pour se rendre à son travail et qu'il aura été tamponné par le train 1502 venant d'Aulnoye.

Carré Jules, portait une large plaie au crâne au dessous de la nuque, d'une longueur d'environ 12 cm.

HAUTMONT

UNE CHUTE DE DIX-HUIT METRES

M. Becout Victor, 42 ans, aide-électricien à l'usine Saint-Marcel, qui était occupé à l'installation de lignes électriques, a fait une chute de près de 18 mètres de hauteur.

L'examen médical a relevé divers ecchymoses et contusions, et une hémorragie par les oreilles et les narrines. Une fracture du crâne est à craindre. Le docteur a réservé son pronostic à 15 jours.

UNE MAIN ECRASEE. — Le nommé Rostus Emile, 17 ans 1/2, pontonnier aux laminoirs de la Sambre, descendait dans la cabine du pont roulant lorsqu'il posa la main sur le chemin de roulement. Le pont s'étant remis en marche, l'ouvrier eut la main gauche écrasée sous les galets du chariot.

Cet accident entraînera une incapacité de travail de 120 jours.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

GRAVE ACCIDENT DU TRAVAIL

On a conduit à l'Hôpital Saint-Jean, l'ouvrier algérien Oudjani Ali, qui, au cours de son travail, rue de Cambrai, reçut une pièce d'obus sur la tête. L'état de la victime qui porte au sommet de la tête une plaie profonde, est considéré comme grave.

VOYAGEUR SANS BILLET. — André Caussart, 31 ans, terrassier, sans domicile fixe, qui avait voyagé sans billet de Douai à Arras, a été l'objet d'un procès-verbal.

ATTAQUE DANS LA RUE. — Alors qu'il passait vers 7 heures du soir, dans la rue Terré-de-Cité, M. René Heisch, 29 ans demeurant rue des Ecoles, vit un individu se jeter sur lui. D'un violent coup de poing à la face, il se débarrasse de son agresseur et put regagner son domicile sans être autrement inquiété. Sur sa plainte, la police a ouvert une enquête.

BOULOGNE-SUR-MER

UN CHARRETIER ECRASE SOUS SA VOITURE

Lundi, vers 8 heures 30 du matin, le charretier Eugène Sueur, 60 ans, demeurant 34, rue d'Austerlitz, au service de M. Duminy, entrepreneur, effectuant un chargement de bois au bassin Loubet, glissa sur le plancher de sa voiture et tomba sous celle-ci ; le cheval prit alors peur, avança et la roue droite passa sur la tête du malheureux Sueur.

Des témoins s'empressèrent autour de lui ; M. le docteur Coisnon fut mandé d'urgence, mais, quand il arriva, le charretier avait cessé de vivre.

Son corps a été transporté, en auto, au domicile de la famille, par les soins de M. Cléret, entrepreneur.

Jeux & Education Physique

FOOTBALL-ASSOCIATION

CHALLENGE INTERNATIONAL DU SPORTING FIVOIS

LE CLUB ATHLETIQUE DELEZENNE A FIVES. — Dimanche, 3 décembre, le terrain Virnot s